

Le Guide de vie associative

2026



La Fribue

MONTPELLIER

Mais à quoi sert ce guide ?



Ce guide explique **comment** on vit et on **fonctionne** dans l'association

La Fribue : qui fait quoi, comment on rejoint l'asso, comment on propose un projet, comment on prend des décisions, et quelles règles on respecte pour que tout se passe bien.



Sommaire

Qui sommes-nous ?	4
C'est quoi nos objectifs ?	5
Les statuts	6
Les adhésions	7
Les droits et les devoirs des membres	8
Proposer un projet	9
Le bureau	10
La DPO	11
Le Conseiller-formateur	11
Les pôles	12
Le pôle événementiel	13
Le pôle communication	13
Le pôle vie associative	14
Le pôle audiovisuel	15
Organigramme	16
Contacts	17



Qui sommes-nous ?

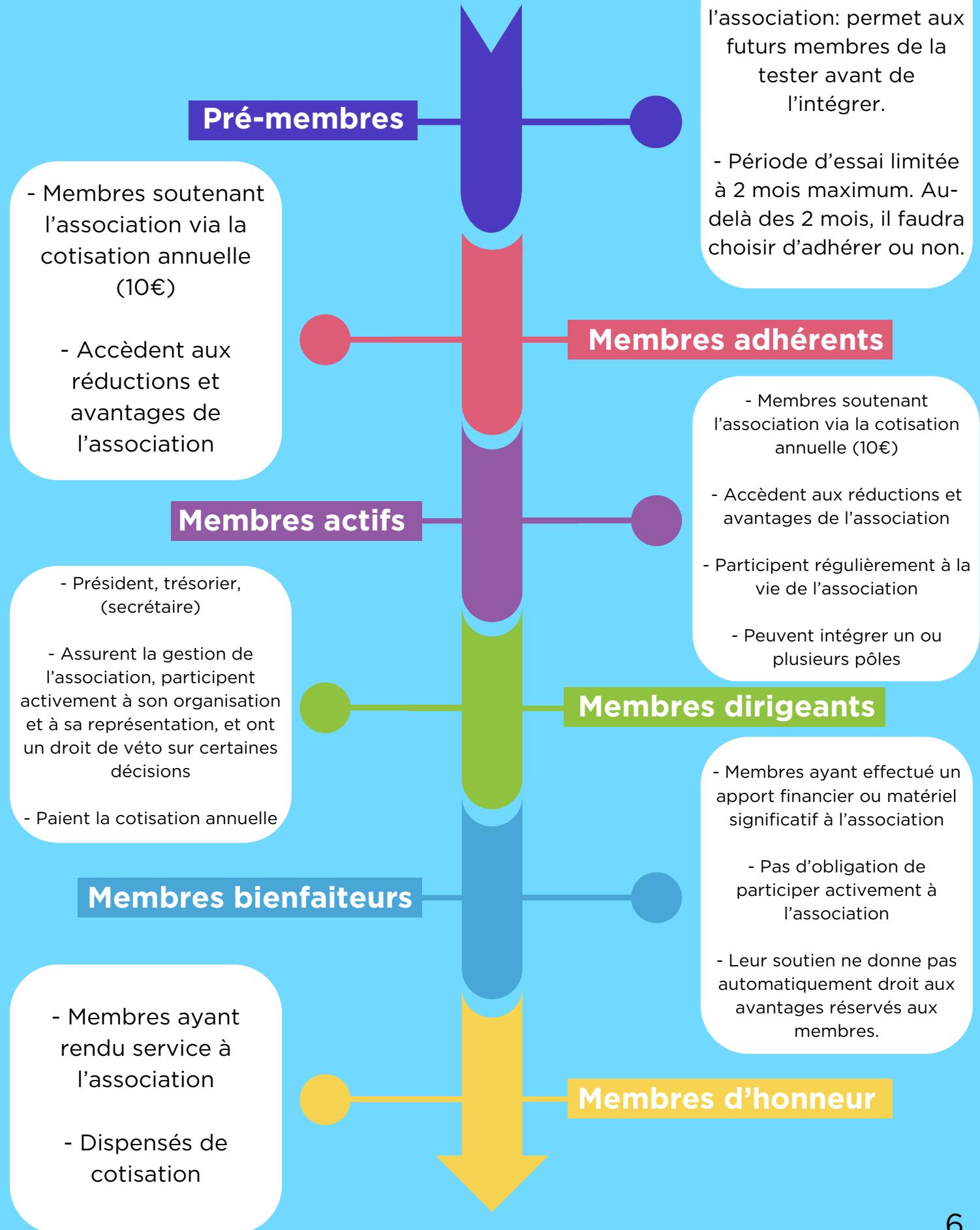
La Fribue vise à promouvoir la **culture**, la **convivialité** et la **créativité** des jeunes en organisant des événements culturels, artistiques et sociaux.





- Favoriser la **rencontre**, l'**expression** et la **créativité** des jeunes à travers des événements culturels, artistiques et conviviaux.
- Proposer des **activités variées** : projections, soirées à thème, concerts, expositions, ateliers, jeux, débats, etc.
- Encourager la participation des jeunes à la **vie culturelle locale** en leur donnant les moyens de concevoir, organiser et animer leurs projets.
- Créer un **groupe** accessible à toutes et tous, dans un esprit d'**ouverture**, de **bienveillance** et de **mixité**.
- Développer des **partenariats** avec des associations, institutions culturelles, collectivités et entreprises locales.
- Contribuer à la **dynamisation culturelle** de **Montpellier** et sa région.

Les statuts



Les adhésions

Quelles CONDITIONS remplir ?

- 1) Avoir entre 18 et 30 ans.
- 2) Accepter les statuts + le règlement intérieur + ce guide.
- 3) Être approuvé.e par le Bureau après la période obligatoire de pré-membre (sauf dérogation).



En plus, la cotisation c'est seulement **10€** pour l'année !!!



Et en adhérant, tu auras accès à des **réductions**, des événements réservés, etc..

Quelle procédure ?

- 1) Remplir le bulletin d'adhésion (en ligne via le site "HelloAsso" ou en format papier).
- 2) Effectuer la période de pré-membre (maximum 2 mois, sauf dérogation).
- 3) À la fin des 2 mois : confirmer la volonté d'adhérer en envoyant un mail à "admission@lafribue.fr" + payer la cotisation annuelle.
- 4) Le Bureau examine l'intégration et décide de l'adhésion à la majorité simple. En cas de refus du bureau, la décision sera communiquée, justifiée et sans appel.





Les droits et devoirs des membres

DROITS

Participer aux activités

Bénéficier des services et avantages (selon le statut)

Proposer des projets en accord avec les objectifs de l'association

DEVOIRS

Respecter les statuts, le règlement intérieur, et les décisions prises en Assemblée Générale

Payer la cotisation dans les délais

Être couvert.e par une assurance responsabilité civile (obligatoire)

Respecter les autres membres, le matériel, et les règles spécifiques à chaque activité

Proposer un projet

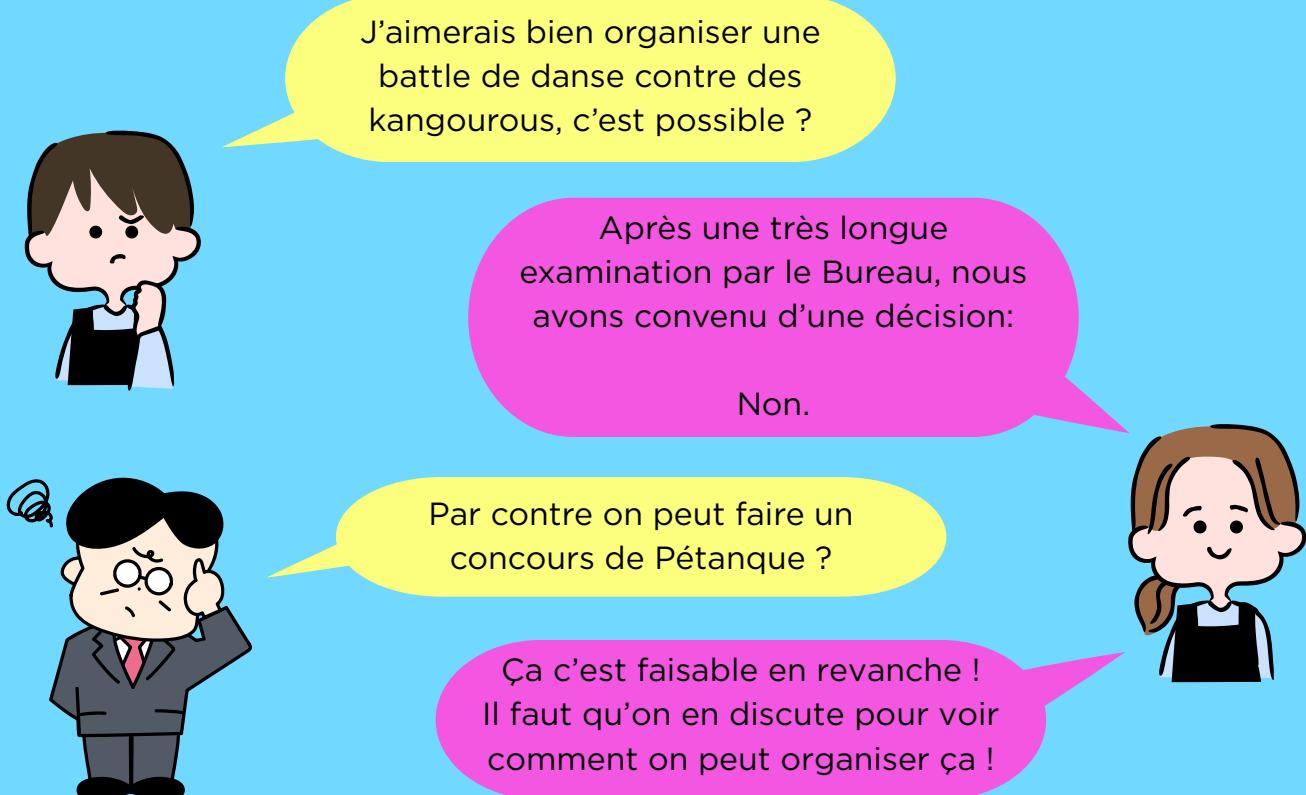
Comment faire ?

Tout membre peut proposer un projet, tant qu'il respecte les objectifs de la Fribue.

Ce que doit contenir une proposition :

- Titre + type d'activité (projection, atelier, soirée, expo...)
- Objectif (à quoi ça sert, pour qui)
- Date/période souhaitée
- Lieu envisagé (si besoin)
- Budget estimé (même approximatif)
- Besoins (matériel, partenaires, bénévoles)
- Risques/constraintes (sécurité, autorisation, météo, etc.)

Le **bureau** examine alors la proposition, et prend la décision de la mettre en place ou non selon sa faisabilité.



Le Bureau

Président, trésorier et secrétaire

Le Bureau pilote l'association et garantit sa cohérence, sa légalité et sa stabilité.

Président:

- Représentant légal de l'association.
- Préside Bureau et AG.
- Veille au respect statuts/règlement.
- Ordonne les dépenses, signe contrats et conventions.
- Droit de veto sur décisions stratégiques/financières importantes + nominations au Bureau.
- Présente le rapport moral/d'activité en AG.

Trésorier

- Gestion financière : budget, comptabilité, recettes, dépenses.
- Supervise cotisations, subventions, recettes d'activités, achats/remboursements.
- Présente le rapport financier en AG.
- Droit de veto sur décisions stratégiques/financières importantes + nominations au Bureau.

Secrétaire

- Gestion administrative : Procès Verbaux (PV), Assemblées Générales (AG), archives, correspondance, registre des membres.
- Déclarations obligatoires en Préfecture.
- Peut présenter le rapport moral/d'activité en l'absence du Président.
- Ce rôle n'est pas obligatoire dans le bureau.



Pour te la faire courte:

Président = le chef de l'association

Trésorier = la personne qui s'occupe de l'argent qui entre et sort

Secrétaire = la personne qui s'occupe de la paperasse

Le DPO

Délégué à la protection des Données

Le DPO veille à ce que l'association respecte bien le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

La Fribue **collecte** et utilise **certaines données personnelles** uniquement pour le fonctionnement de l'association.

Ce qui est collecté:

- nom, prénom
- email
- téléphone
- adresse postale
- statut de membre
- paiements: dons/adhésions
- inscriptions aux événements
- image: une fiche d'autorisation de droit à l'image est proposée au moment de l'adhésion (facultatif, il est possible de refuser).

L'accès à ces données est limité au Bureau et au DPO. Vous pouvez vous adresser à eux pour toute demande d'accès, de rectification ou de suppression des données.

Le Conseiller-Formateur

Pour t'aider à monter tes projets !

Le conseiller-formateur **accompagne** les membres qui souhaitent **monter un projet** au sein de l'association (cadrage de l'idée, objectifs, rétroplanning, budget, organisation de l'équipe).

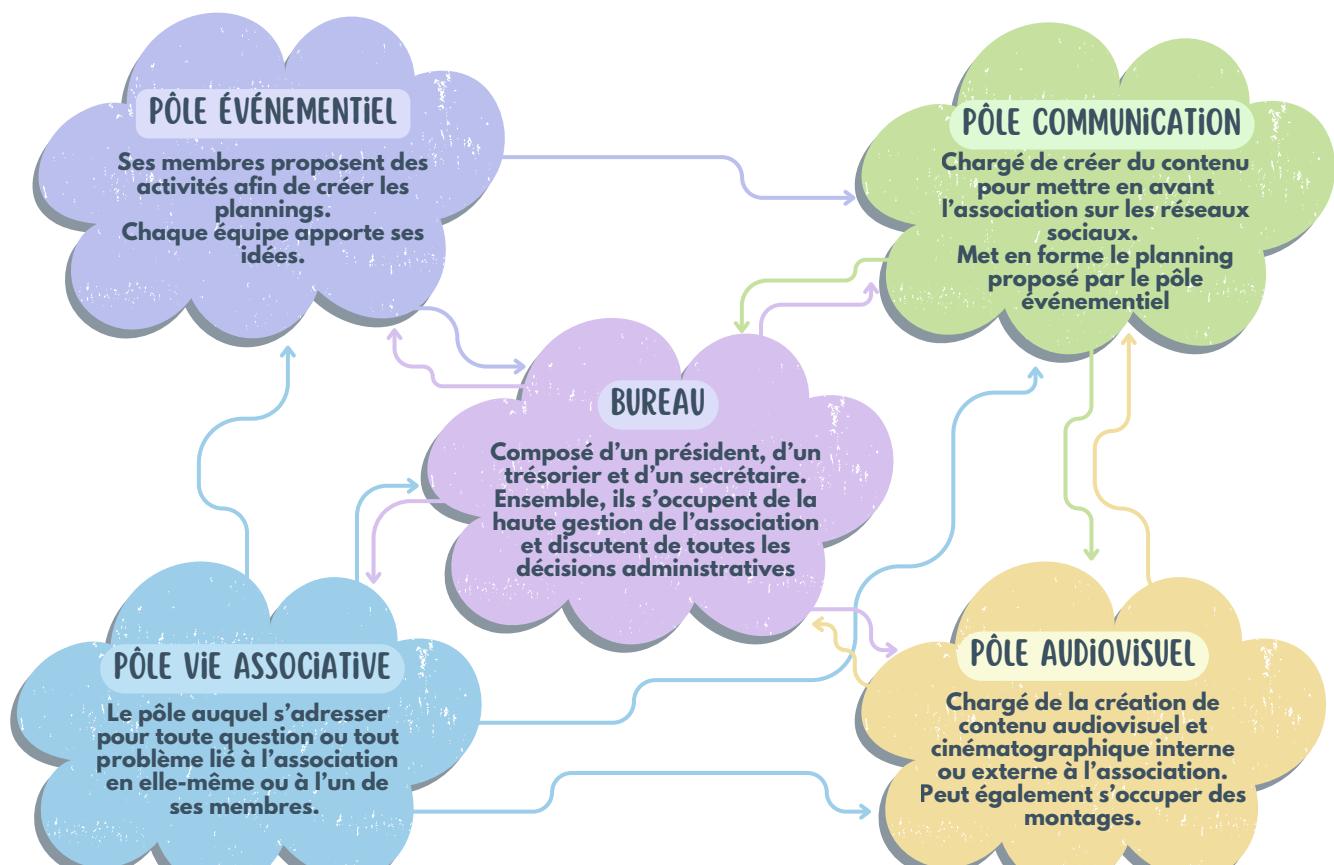
Toute personne souhaitant développer des compétences en **gestion de projet** ou en coordination d'équipe peut le solliciter.

Les pôles

Comment l'association s'organise au quotidien ?

Règles générales

- Seuls les **membres actifs** peuvent appartenir aux pôles.
- Un membre actif peut être rattaché à **un ou plusieurs pôles** selon ses compétences et ses disponibilités. Le choix d'un pôle doit être **réfléchi** : l'association ne fonctionne pas avec des changements de pôle fréquents. La période de pré-membre sert justement à **découvrir les pôles**, leurs missions et leurs exigences avant de s'engager. Intégrer un pôle implique un minimum d'**investissement** et de régularité.
- Les pôles travaillent **ensemble** pour plus de coordination.
- Un.e responsable de pôle ne peut être responsable que d'**un seul pôle** à la fois.



Le pôle événementiel

et ses équipes...

Le pôle event a pour but de concevoir, d'organiser et de coordonner les événements de La Fribue. Il se coordonne avec les autres pôles pour assurer leur bon déroulement. Il est divisé en **cinq équipes**, chacune dirigée par un.e chef d'équipe.

Chaque équipe doit, lors de la conception du planning mensuel, proposer des activités.

Chaque membre actif peut, s'il le souhaite, faire partie d'une ou plusieurs équipes (mais s'il est amené à devenir responsable, ça ne pourra être que d'une seule équipe).

Qui peut en faire partie ? Tout membre actif souhaitant aider à l'élaboration d'activités et à leur gestion sur place.



Le pôle communication

Le pôle communication gère la visibilité et l'image de l'association.

Ses membres s'occupent de créer du contenu pour les réseaux sociaux (stories, publications, montages vidéos, rédactions), de diffuser les informations officielles de l'association, et de mettre en forme les plannings créés par le pôle event.

Qui peut en faire partie ? Tout membre actif étant disposé à prendre des photos et vidéos lors des événements et/ou ayant des compétences en montage afin d'aider à la création de contenu.

Le pôle vie associative

Ce pôle veille au bien-être et à la bonne dynamique des membres de l'association, en incluant le respect et le partage entre membres.

Les personnes faisant partie de ce pôle s'occupent de l'accueil et de l'accompagnement des membres de La Fribue. Ils sont également en charge de la gestion des relations au sein l'association. C'est le pôle qui répond aux messages envoyés sur les réseaux sociaux, et qui s'occupe des éventuels problèmes inter-membres.

Si vous avez une question, adressez-vous aux référentes de ce pôle, et elles sauront vous rediriger vers les bonnes personnes.

Qui peut en faire partie ? Tout membre actif ayant des compétences d'écoute, de patience et de bienveillance.

Le pôle audiovisuel

Ce pôle a pour but de produire et diffuser des contenus audiovisuels internes ou externes à l'association, incluant le montage. Les membres de ce pôle sont en charge du matériel et de tout ce qui concerne la partie technique des événements.

Qui peut en faire partie ? Tout membre actif ayant un intérêt pour le domaine cinématographique et/ou des compétences audiovisuelles (tenir une caméra, enregistrer, faire du montage, faire de l'acting, etc.).



J'adore le sport et j'ai bien envie d'organiser des matchs de temps en temps !

Oh ! Eh bien en tant que membre actif tu peux ! Je te suggère d'intégrer l'équipe sport du pôle event, tu pourras y proposer toutes tes idées !



J'adore filmer des trucs et j'aimerais bien faire des court-métrages, est-ce que je peux vous rejoindre dans le pôle audiovisuel ?

Avec grand plaisir !



J'ai bien envie de vous aider dans l'organisation de l'association mais je sais pas trop comment...



Tu devrais aller demander aux membres du pôle "Vie Associative" ! Ils sauront te conseiller en fonction de ce que tu aimes faire !

Organigramme

Qui est responsable de quoi actuellement ?

1. Le Bureau

- **Le président:** Kentin
- **Le trésorier:** Pierre
- **La secrétaire:** Joana

2. La DPO (Déléguée de la Protection des Données): Candice

3. Le Conseiller-Formateur: Céleste

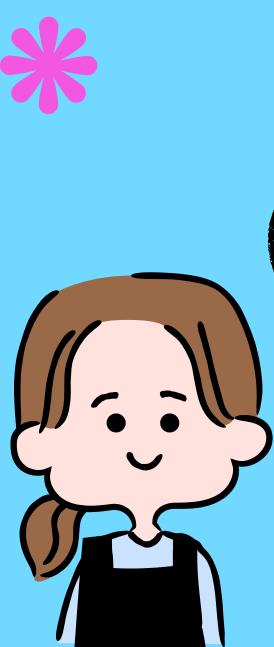
4. Les référentes du Pôle Communication: Aurélie et Fanny

5. Les référentes du Pôle Événementiel: Charlotte, Ophélie et Loys

- **L'équipe e-sport et jeux vidéos:** Vincent
- **L'équipe sport:** Charlotte
- **L'équipe filles:** Ophélie
- **L'équipe activités culturelles:** Samia
- **L'équipe soirée:** Lola

6. Les référent.e.s du Pôle Vie Associative: Manon, Nell et Angelo

7. Les référents du Pôle Audiovisuel: Pierre et Kentin



Si t'as un doute,
c'est à eux que tu
t'adresses

Contacts

Rejoins-nous !

Ce **guide** sert à rendre l'association claire, fluide et saine. En rejoignant La Fribue, chaque membre s'engage à **respecter ces règles** et à contribuer à une organisation fiable.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous adresser un courriel aux adresses ci-dessous:

Messagerie générale: contact@lafribue.fr

Admission: admission@lafribue.fr

Pôle Communication: pole-communication@lafribue.fr

Pôle Vie Associative: pole-vieassociative@lafribue.fr

Pôle Audiovisuel: pole-audiovisuel@lafribue.fr

Pôle Événementiel: pole-events@lafribue.fr

Pôle de gestion: bureau@lafribue.fr

Déléguée de la protection des données: dpo-rgpd@lafribue.fr

Trésorerie: tresorerie@lafribue.fr

Nous sommes également joignables sur les réseaux sociaux, n'hésitez pas à nous suivre !



@lafribue



@la.fribue

